



# Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance

Fondation Nationale de Gérontologie -2007 - Ministère de l'emploi et de la Solidarité

## Choix de vie

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

## Cadre de vie

Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.

## Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

## Présence et rôles des proches

Le maintien des relations familiales et amicales est indispensable aux personnes âgées dépendantes.

## Patrimoine et revenus

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

## Valorisation de l'activité

Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.

## Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

## Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

## Droit aux soins

Toute personne âgée dépendante doit avoir, comme toute autre, accès aux soins et aux conseils qui lui sont utiles.

## Qualification des intervenants

Les soins que requiert une personne âgée dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombres suffisants.

## Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

## La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.

## Exercice des droits et protection juridique de la personne

Toute personne en situation de dépendance devrait voir protégés non seulement ses biens mais aussi sa personne.

## La diffusion des informations

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.